
COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 9 mars 2017

Conseillers présents : Mme MARTIN Lise, MM. LOUCHE Alain, GARNIER Michel, PELLET Bernard, VERDELHAN Bernard, MICHEL Raymond, MICHELET Jean-Pierre, DAUDE Roger, BALMOT Michel.

Excusé : M NICOLAS Christian

Secrétaire de séance : M VERDELHAN Bernard

Le précédent conseil municipal est validé à l'unanimité.

Voirie et bâtiments communaux

*** Voirie 2017**

Montants des devis demandés à Lozère Ingénierie :

- Route de Pomeirols : 18 864.50 € HT + honoraires,
- Chemin de Grizel : 17 771.75 € HT + honoraires,
- Virage de l'Arbousset : 4 278.00 € HT + honoraires.

Un débat s'engage sur la priorité des réfections des routes communales. Une majorité de conseillers considère que se sont les voiries les plus utilisées par les habitants de la commune qui sont prioritaires.

Le budget moyen annuel dont dispose la commune pour l'entretien de la voirie est de l'ordre de 40 000.00 €.

La route du Peyreret a été réparée l'année dernière, de nouveaux nids de poule sont apparus cette année.

Une délibération acceptant les travaux de voirie 2017 est prise avec 8 voix pour 1 abstention.

*** Bâtiments communaux**

- Hangar à plaquettes

Dans le cadre de TEPCV un financement de maximum 80 % est prévu.

Le permis de construire va être déposé. Les contrats de ruralité, la DETR et l'AMI DYNAMIC BOIS vont compléter ce financement.

Une délibération pour demander les subventions et pour déposer le permis de construire est prise 8 voix pour 1 abstention.

- Logement restaurant

Les plans sont approuvés par le conseil. Le permis de construire va être déposé. La DETR, les contrats de ruralité le département et la région vont être sollicités.

Une délibération pour demander les subventions et déposer le permis de construire est prise à l'unanimité.

Convention avec L'EPFR (établissement Public Foncier régional)

M. Jean-Pierre Michelet ne participe pas à la séance.

M le maire propose de faire porter le projet de l'achat de la maison Michelet par l'EPFR. Cet organisme propose une convention.

Une délibération est prise pour accepter cette convention et permettre à M le maire de la signer. (8 voix pour) M Michelet ne participant pas au vote.

Convention avec le CDG

Une convention de participation-risque santé est mise en place par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale. La volonté du Centre de Gestion est de proposer aux collectivités un contrat pérenne solidaire et proposant des prestations et des services à un tarif préférentiel.

Une délibération est prise pour accepter cette convention et permettre à M le maire de la signer.

Compétence PLU

L'intégration de notre commune dans la nouvelle Communauté des Communes pose le problème de la compétence PLU intercommunal ou communal.

Le conseil municipal prend une délibération pour conserver un PLU communal.

Indemnité des élus

L'indice maximum de référence de la fonction publique évolue de 1015 à 1022. Une délibération est prise pour appliquer cet indice.


Ligne de trésorerie

Une ligne de trésorerie a été demandée pour permettre un bon fonctionnement du budget principal de la commune.

Le conseil municipal prend une délibération pour débloquer les fonds de 30 000.00 €

Questions diverses

- Problème de téléphonie mobile et Internet

 Le projet du département de la Lozère pour le déploiement de la fibre optique est de 50 Millions d'Euros.

La Vallée Française et le secteur du Pont de Montvert seraient concernés par ce projet. L'estimation du projet est actuellement de 30 millions d'Euros. M le Président de la Communauté des Communes a donc demandé que la Vallée longue et la vallée du Galeizon soient intégrées dans ce programme.

Ce projet devrait aboutir au plus tard en 2020 pour les habitations principales. Une participation de 180.00 € par Maison sera à la charge de la commune.

☞ Concernant la téléphonie mobile la commune propose d'installer un répéteur permettant aux trois opérateurs de diffuser vers notre territoire. Pour cela il faut l'autorisation des opérateurs et de l'ARCEP. Cette procédure serait donc appliquée ç titre expérimental si on obtient les autorisations.

☞ Périmètre de sécurité de la source de la Cure
Il y aura une procédure d'utilité publique cette année.

☞ Clôture des jardins communaux
Chaque locataire des logements communaux disposera d'un jardin. Un règlement sera élaboré pour la gestion de ce patrimoine.

☞ Harmoniser les taux des impôts locaux au niveau de la Communauté des Communes.

Pour harmoniser les taux, il faut prévoir une augmentation de 40% par an durant 3 ans (quelques Euros supplémentaires par an) sur la partie imposable de la Communauté des Communes.

☞ Elections présidentielles
Les tours de garde du bureau de vote sont mis en place.